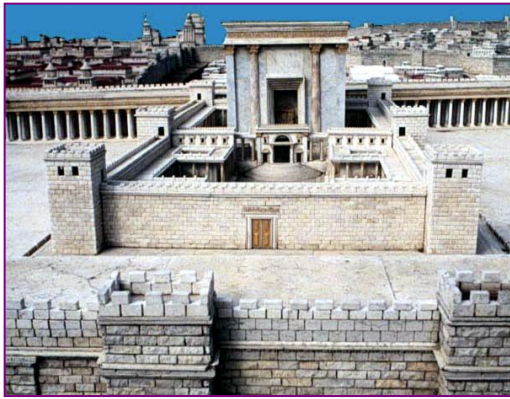




Maquette du second Temple, où le nazir devait apporter ses sacrifices et offrandes.

La loi du nazir

La faute du nazir

Lorsque la période de son nazirat s'achève, le nazir doit entre autres apporter un sacrifice de culpabilité (hatat).

De quelle culpabilité s'agit-il ? Pour Ramban, le nazir faute en arrêtant sa période d'abstinence.

במדבר פרק ו

(יד) וְהִקְרִיב אֶת קֶרְבָּנוֹ לִיקּוֹק כֶּבֶשׂ בֶּן שָׁנָתוֹ תָּמִים אֶחָד לְעֹלָה וְכִבְשָׂה אֶחָת בֵּת שְׁנֵתָה תְּמִימָה לַחֲטָאתָ וְאֵיל אֶחָד תָּמִים לְשִׁלְמִים:

רמב"ן

(יד) וטעם החטאת שיקריב הנזיר ביום מלאת ימי נזרו, לא נתפרש. ועל דרך הפשט כי האיש הזה חוטא נפשו במלאת הנזירות, כי הוא עתה נזור מקדושתו ועבודת השם, וראוי היה לו שיזיר לעולם ויעמוד כל ימיו נזיר וקדוש לאלהיו...:

Nombres chapitre 6

14- et il (le nazir) présentera son offrande à l'Éternel : un agneau d'un an, sans défaut, pour holocauste ; une brebis d'un an, sans défaut, pour expiatoire, et un bélier, sans défaut, pour rémunérateur.

Ramban (Nahmanide 1194 – 1270)

Et la raison de cet expiatoire que doit apporter le nazir au bout de son nazirat n'est pas mentionnée. Et selon le sens obvie, cet homme faute à la fin de son nazirat, car jusqu'à présent il était consacré à la sainteté et au service de Dieu, et il aurait dû se maintenir en nazir tous les jours de sa vie et saint pour son Dieu.